



ORGANISATION suite au report du brevet

ELEVES

Elèves en classe de 3^{ème}

- **Pas de changement pour mercredi 26 juin** : épreuve orale du DNB.

Remise des nouvelles convocations pour les épreuves écrites.

- Jeudi 27 et vendredi 28, les élèves peuvent être accueillis par la vie scolaire.

Vendredi 28 après-midi

Remise des manuels si nécessaire : 3-1 - 13h30 3-2 - 14h15 3-3 - 15h00

Remise des affectations : 3-1 - 14h15 3-2 - 15h00 3-3 - 15h45

Attention les élèves devront être en règle avec le collège (livres remis, factures cantine réglées)

Pour **La Versoie** qui est notre établissement de secteur, des dossiers d'inscription sous forme papier seront aussi donnés le vendredi après-midi. Ces dossiers seront à ramener au lycée le samedi 29 entre 9h et 12h ou le lundi 1er entre 9h et 17h30. Les documents à fournir avec le dossier d'inscription sont : une photocopie du livret de famille complet, une photocopie du carnet de vaccinations, une photocopie du jugement en cas de divorce le cas échéant, un justificatif de domicile, deux photos d'identité, une 3^{ème} photo d'identité est demandée en cas de demande d'inscription à l'internat.

Pour **Anna de Noailles**, l'inscription se fait par internet avec les téléservices.

Pour les **autres établissements**, il faut se conformer aux instructions données par les téléservices. S'il n'y a rien ou si ce n'est pas clair, il faut appeler l'établissement concerné.

- **Lundi 1er – Mardi 2 : Epreuves écrites du DNB.**

Les candidats qui, pour une raison de force majeure dûment constatée, n'ont pu se présenter aux épreuves de la session normale devront formuler une demande d'inscription aux épreuves de la session de remplacement du DNB qui se dérouleront les lundi 16 et mardi 17 septembre 2019.

Cette demande, accompagnée des pièces justificatives devra parvenir avant le 5 juillet à :

DSDEN SAVOIE – Service académique mutualisé de gestion du DNB
131, avenue de Lyon - 73000 CHAMBERY

Une convocation sera adressée aux candidats début septembre en vue de participer à ces épreuves. Les centres d'épreuves ne sont pas définis à l'heure actuelle.

- Mardi soir : Bal des 3^{ème}
- Mercredi 3 – Jeudi 4 – Vendredi 5, les élèves peuvent être accueillis par la vie scolaire.